



CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE BESANÇON

**Direction des Infrastructures, de la Sécurité et de la Maintenance
Département Biomédical**

Hôpital Jean Minjot

1 boulevard Fleming

25030 - BESANÇON CEDEX

Affaire suivie par : Mr J.M. JOUNET
Tél : n° 03 81 66 81 46
Fax : n° 03 81 66 83 48
Email : jmjounet@chu-besancon.fr

LETTRE DE CONSULTATION

(L. C.)

MAPA N° JMJ/2012/32 du 14 Mai 2012

**FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE
D'UN MATERIEL PERMETTANT LA MESURE DE LA
DIFFUSION PULMONAIRE DU MONOXYDE DE CARBONE
ET DU MONOXYDE D'AZOTE**

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES :

Le Vendredi 15 Juin à 16 heures au plus tard.

Le présent document comporte 4 pages numérotées de 1 à 4.

ARTICLE 1 - OBJET ET CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE LA CONSULTATION

La présente consultation est un **Marché à Procédure Adaptée**. Elle a pour objet la fourniture, l'installation et la mise en service d' un équipement permettant la mesure de la diffusion pulmonaire du monoxyde de carbone et du monoxyde d'azote (*ou double diffusion TLCO/TLNO*).

La configuration souhaitée devra comporter les éléments suivants :

- Un système de spirométrie « volumétrique » et « débitmétrique »
- Un système d'étalonnage des capteurs.
- Un logiciel d'analyse et de gestion des données.
- Une base de données exportable (vers serveur).
- Un micro ordinateur.

Cet ensemble est destiné au service de Physiologie / Explorations fonctionnelles du professeur J. REGNARD (hôpital Jean-Minjoz).

ARTICLE 2 - NOMBRE, NATURE ET MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES LOTS

La présente consultation ne comporte qu'un seul lot.

ARTICLE 3 - VARIANTE

Le candidat a la possibilité de proposer, **en variante**, en sus de l'offre de base, une ou plusieurs fournitures de caractéristiques équivalentes mais répondant obligatoirement aux prescriptions du Cahier des Charges. Il précise les écarts entre les différents produits proposés.

Pour chaque variante, il devra joindre obligatoirement, un descriptif technique précisant les caractéristiques du produit. Le candidat est également tenu de présenter une offre de base conforme aux prescriptions du CCP.

ARTICLE 4 – DUREE

Il s'agit d'achat ponctuel.

ARTICLE 5 - DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES

Le **Vendredi 15 Juin 2012** à 16 heures au plus tard.

ARTICLE 6 - DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES

Le délai de validité des offres est de **180 jours**, à compter de la date limite de réception des offres indiquée à l'article 5 ci-dessus.

ARTICLE 7 - MODALITÉS DE PRÉSENTATION ET DE TRANSMISSION DES OFFRES

7. 1. Le Directeur des Infrastructures, de la Sécurité et de la Maintenance, ou son représentant, est tenu de mettre à la disposition de tous les candidats :

1 - La présente Lettre de Consultation (**LC**)

2 - Le Cahier des Clauses Particulières (**CCP**) dont l'exemplaire original, conservé dans les archives

de l'établissement, fait seul foi.

3 - Les imprimés-type : **l'acte d'engagement (DC3) selon modèle joint**, la déclaration du candidat (DC2) + feuille de "déclaration sur l'honneur".

Dans le cas d'une transmission par voie électronique, le dossier est envoyé par fichiers informatisés reprenant les mêmes éléments.

Les candidats peuvent remettre candidature et offre de façon dématérialisée à l'adresse email suivante : imjounet@chu-besancon.fr avant la date et l'heure fixées à l'article 5 ci-dessus. Dans ce cas, les documents originaux signés parviendront également par courrier.

L'offre contient :

- a) un **acte d'engagement (DC3)**, établi selon le modèle joint, à compléter et à signer,
- b) la déclaration du candidat complétée et signée (DC2)
- c) si le candidat est en redressement judiciaire la copie du ou des jugement(s) prononcé(s) à cet effet.
- d) les **tableaux de présentation des offres financières et techniques (base et variantes), conformément au modèle joint (DDQE) , annexe n° 1 et la maintenance en annexe n°2.**
- e) les **fiches de matério-vigilance – Annexe n° 3**

Les dossiers qui parviendraient après les date et heure limites (article 5) ne seront pas examinés et seront renvoyés à leur expéditeur.

7.3. Obtention du dossier de consultation

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante :

Madame LOMBARDOT cécile
Centre Hospitalier Régional Jean Minjoz
Département Biomédical
1 boulevard Fleming
25030 BESANÇON CEDEX
Téléphone : 03 81 66 91 90
Télécopie : 03 81 66 83 48
Messagerie électronique: clombardot@chu-besancon.fr

ARTICLE 8 - GROUPEMENT

Si l'attributaire du marché est un groupement, celui-ci devra revêtir la forme solidaire.

ARTICLE 9 - JUGEMENT DES OFFRES

Le choix sera effectué en fonction des cinq critères de sélection suivants, classés par ordre décroissant d'importance avec les pondérations 5, 5, 4, 4, 2 :

- la valeur technique de l'équipement et des produits proposés
- le prix des équipements et produits
- le délai d'exécution
- le Service Après-Vente : délai d'intervention et de remise en service
- la prestation de formation (personnel utilisateur et technique)

Au vu de ces critères, l'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue.

ARTICLE 10 - MODE DE RÈGLEMENT DU MARCHÉ

Le mode de règlement du CHRU est le **virement administratif**. Le délai de paiement est de **50 jours**. En cas de dépassement, le taux des intérêts moratoires applicables sera le taux légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts ont commencé à courir majoré de 2 points.

ARTICLE 11 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tout renseignement complémentaire qui leur serait nécessaire en vue de répondre à la présente consultation, les candidats pourront contacter :

* pour les renseignements concernant la procédure administrative de la consultation :

Madame SIEUTAT-LACAZE
Centre Hospitalier régional Universitaire Jean Minjoz
Département Biomédical
1 Boulevard Fleming
25030 BESANÇON CEDEX
Téléphone : 03 81 66 80 63
Télécopie : 03 81 66 83 48
Messagerie électronique: lsieutatlacaze@chu-besancon.fr

* pour les renseignements concernant les aspects techniques de la consultation :

Service Biomédical :

Monsieur Jean-Michel JOUNET
Ingénieur Biomédical
Centre Hospitalier Jean Minjoz
Service Biomédical
Boulevard Fleming
25030 BESANÇON CEDEX
Téléphone : 03 81 66 81 46
Télécopie : 03 81 66 83 48
Messagerie électronique : jmjounet@chu-besancon.fr

* pour les renseignements concernant les aspects cliniques de la consultation :

Monsieur le Professeur REGNARD
Service Explorations fonctionnelles Polyvalentes
Téléphone : 03 81 21 82 95
Messagerie électronique : jacques.regnard@univ-fcomte.fr

Monsieur le Professeur DEGANO
Service Explorations fonctionnelles Polyvalentes
Téléphone : 03 81 21 86 07
Messagerie électronique : bruno.degano@univ-fcomte.fr